

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le

ID : 074-217401074-20240617-24_2024-BF



Nombre de conseillers	
• en exercice	10
• présents	7
• votants	7
• absents	3
• exclus	

De la commune de DROISY

Séance du 17 juin 2024 à 20 heures 30

Date de convocation :
13 juin 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
13 juin 2024

M. FORESTIER Jean-Paul

Objet
N° 24/2024
Décision modificative n°2 budget eau 2024

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Pierre-Alain REY ,Cyril CHATANAY , Carole LAFFIN, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER.

Excusé(e)(s) : VICTOR Émilie, BERNARDI Jérémy, Olivier BALDI.

Pouvoir(s) donné(s) :

Secrétaire de séance :

M. RACINEUX Régis

Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité d'apporter les modifications au budget eau 2024 comme suit:

Section Investissement-Dépenses

Chapitre 020: *Dépenses imprévues d'investissement* - 100.00 euros

Section Investissement-Recettes

Chapitre 040: *Opérations d'ordre entre section*
article 2825: matériel technique - 100.00 euros

AINSI FAIT ET DELIBERE à l'unanimité, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le

ID : 074-217401074-20240617-24_2024-BF



Le secrétaire de séance:

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Fait à DROISY, le 18 juin 2024.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des
délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,
Jean-Paul FORESTIER